



Cartes de crédit Miles & More Luxair Visa

Cumulez des Miles de prime chaque fois que vous payez avec votre carte de crédit Visa.

Nos cartes de crédit Miles & More Luxair Visa* vous offrent des Miles de prime, des assurances et une panoplie de fonctionnalités qui vous facilitent votre quotidien. Ce sont les cartes idéales pour vos déplacements professionnels et vos vacances ! Mais ce n'est pas tout :

- › paiements dans les commerces et en ligne ;
- › paiements sans contact (même sans saisie du code PIN en dessous de EUR 50) ;
- › compatibles Apple Pay et Garmin Pay ;
- › jusqu'à 25% de réduction sur les locations de voitures ;
- › retraits d'argent sur les distributeurs de billets dans le monde entier et sans frais sur nos guichets S-Bank en mode débit direct ;
- › gestion de vos limites de paiement en toute simplicité via S-Net et S-Net Mobile ;
- › choix entre des remboursements mensuels intégraux et l'option crédit revolving (Miles&More Luxair Visa) ;
- › activation automatique 3D Secure grâce à votre certificat LuxTrust ;
- › suspension de l'expiration de Miles de prime ;
- › suppression de la franchise en cas d'accident avec une voiture de location.

La carte Miles & More Luxair Visa existe en version « Business » et en version pour particuliers.

Avantages spécifiques de la carte Miles & More Luxair Visa :

- › vouchers pour 3 accès gratuits par an au « Luxair Lounge » à l'aéroport de Luxembourg ;
- › vouchers pour 2 utilisations gratuites par an de la « Luxair Fast Lane » ;
- › jusqu'à EUR 95 de remise sur votre prochain vol Luxair ou LuxairTours ;
- › 5.000 Miles de bienvenue ;
- › 1 Mile de prime par EUR 2 dépensés.

Avantages spécifiques de la carte Miles & More Luxair Visa Business :

- › vouchers pour 5 accès gratuits par an au « Luxair Lounge » à l'aéroport de Luxembourg ;
- › vouchers pour 4 utilisations gratuites par an de la « Luxair Fast Lane » ;
- › jusqu'à EUR 250 de remise sur votre prochain vol Luxair ou LuxairTours ;
- › 10.000 Miles de bienvenue ;
- › 1 Mile de prime par EUR 1 dépensé.

En fonction du type de carte, elles offrent des couvertures d'assurance plus ou moins étendues : voir tableau au verso.

Les cartes sont disponibles à tarif préférentiel si vous disposez d'un package Zebra Premium, Zebra Business ou Zebra Business Plus.

Pour plus d'informations, contactez votre agence Spuerkeess ou consultez
www.spuerkeess.lu/cartes

** Sous réserve d'acceptation du dossier*

	Miles & More Luxair Visa	Miles & More Luxair Visa Business
I. Assurance***		
1. Accident de voyage (décès / invalidité)	max. EUR 250.000	max. EUR 250.000
2. Annulation / Interruption de voyage	EUR 10.000 par carte et par an	EUR 10.000 par carte et par an
3. Vol, perte et retard de bagages	EUR 500 / assuré / sinistre Franchise : EUR 75	EUR 500 / assuré / sinistre Franchise : EUR 75
4. Retard d'avion ou prolongation de séjour en cas de blocage	retard avion > 4 heures : EUR 500 / voyage prolongation de séjour si blocage > 24 heures : EUR 150 / jour pendant 7 jours avec max. EUR 1.050 / voyage	retard avion > 4 heures : EUR 500 / voyage prolongation de séjour si blocage > 24 heures : EUR 150 / jour pendant 7 jours avec max. EUR 1.050 / voyage
5. Départ manqué		max. EUR 350 / sinistre
6. Protection des achats : achats volés / endommagés	EUR 1.000 / sinistre avec min. EUR 50 / objet et max. EUR 2.500 / an	
7. Protection des achats : livraison de biens achetés via Internet	EUR 2.500 / an avec min. EUR 50 / objet et max. EUR 1.500 / objet	
8. Exonération de la franchise du véhicule de location / e-Mobility	max. EUR 5.000 / sinistre	max. EUR 5.000 / sinistre
II. Assistance***		
1. Maladie ou décès	✓	✓
2. Services & Cash Emergency	✓	✓
Tarifs au 1.1.2023	EUR 180 (carte sans Zebra Premium) EUR 110 (carte avec Zebra Premium)	EUR 180 (carte sans Zebra Business ou Business Plus) EUR 130 (carte avec Zebra Business ou Business Plus)

*** Les conditions générales de l'offre font foi et sont disponibles sur www.spuerkeess.lu/assurancescartesdecredit.

Conditions couvertures voyages au 1.11.2022 :

- déplacement à une distance supérieure à 100 km par rapport au domicile ;
- déplacement comprenant au moins 3 nuitées consécutives (condition non nécessaire pour l'assistance) et sans condition de nuitée pour les cartes Business;
- déplacement payé à raison de minimum 30% réglable par la carte de crédit à laquelle est rattachée la couverture en question ;
- déplacement de moins de 91 jours consécutifs.

Assuré(s)

Titulaire carte + conjoint/partenaire et enfant(s) de < 25 ans vivant dans le même ménage ou bien chez l'autre parent (en cas de divorce/séparation de corps), même s'ils voyagent séparément.